AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-11-68 854730

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Regie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,
C.C.P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *CLERMONT-FERRAND - 63*

25,00 F

BULLETIN N° 98 de NOVEMBRE 1968.-

INFORMATIONS.-

ARBRES FRUITIERS

CORYNEUM DU PECHER.- (Maladie criblée des feuilles)

Sur les feuilles cette maladie se manifeste par l'apparition de petites taches rougeâtres puis brunâtres dont le centre se dessèche et tombe laissant le limbe perforé d'où le nom de "Maladie criblée" donné parfois au Coryneum.

Les attaques sur rameaux sont de beaucoup les plus dangereuses. Les yeux sont détruits, les rameaux se dessèchent, ce qui aboutit au dépérissement des arbres négligés.

Contre cette maladie, il est conseillé d'effectuer un traitement cuprique dès la chute totale des feuilles. Afin d'éviter des brûlures, opérer de préférence par temps sec.

CHANCRE BACTERIEN DU CERISIER.-

Cette maladie cause, dans notre région, des dégâts parfois sérieux sur Cerisiers.

Les symptômes du chancre bactérien sont les suivants : yeux ne débourrant pas, bouquets de mai et bouquets foliaires se desséchant, branches et troncs portant des lésions profondes de l'écorce pouvant entraîner la mort de la partie située au-dessus de ces chancres. Ces nécroses des tissus corticaux aboutissent généralement à des méplats très caractéristiques (zones aplaties) où des exsudations gommeuses ont souvent lieu.

Dans les plantations intéressées par cette maladie, effectuer un traitement cuprique très soigné pendant la chute des feuilles. Ce traitement sera renouvelé, au printemps, avant la floraison et après la chute des pétales.

CHANCRE DU POMMIER.-

Dans les vergers où cette maladie, bien connue des Arboriculteurs constitue une menace, effectuer un traitement cuprique à la chute des feuilles.

Ce traitement devrait être appliqué systématiquement dans les Pépinières (dans celles-ci il serait d'ailleurs de bonne pratique d'effectuer, en automne, un traitement cuprique sur toutes les essences fruitières).

P./..2

ADRESSES DES POSTES DETACHES DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, DEPENDANT DE LA CIRCONSCRIPTION "AUVERGNE & LIMOUSIN"

Pour toute demande de renseignements concernant la lutte contre les Ennemis des Cultures, vous pouvez vous adresser soit, directement à l'Inspection de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - Rue Pélissier - 63 CLERMONT-FERRAND, soit :

1°/ Pour les abonnés du département de l'ALLIER à Monsieur LE CONTROLEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - Préfecture - 03 MOULINS - Tél. 711 où une permanence est assurée chaque semaine, le vendredi matin.

2°/ Pour les abonnés des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne à Monsieur LE CONTROLEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - 35, Avenue de la Libération - 87 LIMOGES - Tél. 77 - 24 - 13.

3°/ Pour les abonnés du département de la Corrèze à Monsieur LE CONTROLEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - Immeuble Blanc - Mairie - 19 BRIVE - Tél. 24-15-36.

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Pour le renouvellement de l'Abonnement aux Bulletins Techniques de la Station d'Avertissements Agricoles pour 1969, attendre les précisions qui seront données dans le Bulletin n° 99 de DECEMBRE 1968.

Clermont-Ferrand, le 4 Novembre 1968.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 702 du 4 Novembre 1968 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1968 - Expédition n° 26.

NOM et ADRESSE de l'ABONNE	ARBRES FRUITIERS		VIGNE			POMMES DE TERRE
	POMMIERS	POIRIERS				
M. à	Tavelure et Carpocapse	Tavelure et Carpocapse	MILDIOU	BLACK-ROT	OÏDIUM	MILDIOU
TRAITEMENTS EFFECTUES (dates, produits employés doses et appareils utilisés)						
RESULTATS OBTENUS						
OBSERVATIONS DIVERSES (Toutes cultures et tous parasites)						

Imprimerie de laStation de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX

Questionnaire à retourner à l'adresse ci-dessous, avant fin NOVEMBRE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative d'Assas - Rue Pélissier

63 - CLERMONT-FERRAND

P216